

le **TAF**

Travail, Accompagnement, Formation



L'association qui favorise l'accès et le maintien en
formation professionnelle pour une meilleure insertion
des personnes éloignées de l'emploi



1. Notre engagement au service des personnes éloignées de l'emploi

Le TAF (Travail, Accompagnement, Formation) est une association de loi 1901, créée en 2024 à l'initiative d'un organisme de formation professionnelle pour trouver des solutions à la difficile insertion par la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi.¹

Filières professionnelles : de nombreuses places de formation financées, sans accompagnement adapté pour les personnes en situation de fragilité.

Chaque année, environ **90 000 personnes** répondant à des critères d'insertion entrent en formation professionnelle en Auvergne Rhône Alpes.² Pour ces personnes, la formation professionnelle est le **dernier maillon avant l'emploi** ; l'étape clé pour réussir un projet professionnel.

Pourtant, **faute d'un accompagnement adapté**, les parcours de ces personnes restent très fragiles : les taux d'abandon sont élevés, et les retours à l'emploi souvent précaires. En situation de fragilité, ces individus sont fréquemment confrontés à la gestion simultanée de **situations urgentes**, tout en s'efforçant d'acquérir une qualification et de réussir leur parcours. Les difficultés rencontrées sont majoritairement :

¹ L'Association a été créée par Les clés de l'Atelier

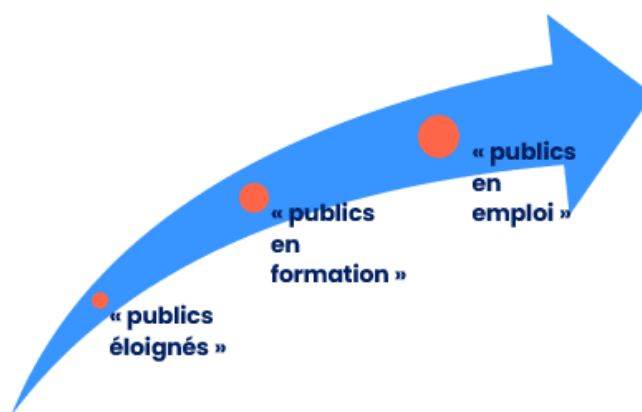
² Méthode de calcul : selon la DREETS 2021 (Activités des entreprises de formation), 150 000 demandeurs d'emploi sont formés chaque année. Nous estimons à 60% le nombre de ces personnes qui répondent à des critères d'insertion, soit 90 000 personnes par an.

- des **difficultés sociales** : problématiques d'accès au logement, administratives, de mobilité, de garde d'enfant, de santé et d'addiction, de précarité financière, de maîtrise du français, etc...
- des **freins professionnels ou psychologiques** : méconnaissance des codes professionnels, inexistence d'un réseau professionnel, d'aide ou de soutien, difficulté à se projeter dans un projet ou à candidater, manque de confiance en soi et difficulté à connaître et présenter ses compétences à un employeur, etc...

Or, très peu de dispositifs existent aujourd'hui pour accompagner ces publics pendant leur formation professionnelle. Alors que dans le monde économique, les **Structures d'Insertion par l'Activité Economique** permettent d'accueillir et d'accompagner les publics les plus éloignés dans l'emploi ; aucun modèle commun et partagé n'existe aujourd'hui pour la formation professionnelle.

Notre ambition : utiliser la formation professionnelle comme véritable tremplin vers une insertion durable et choisie

La **formation professionnelle** est une formidable opportunité pour l'insertion des personnes éloignées de l'emploi :



- d'une part, la formation professionnelle est un **trait d'union vers l'emploi** qui permet de reprendre un rythme, de prendre

confiance, de déployer un réseau, de se préparer à l'emploi, de lever les freins, de créer des liens sociaux...

- d'autre part, la formation professionnelle est un **tremplin** car elle permet aux personnes éloignées de l'emploi d'atteindre un premier niveau de qualification : une première marche vers une **évolution professionnelle possible**.

Pour que cette opportunité se traduise par des parcours d'insertion réussis, les missions de l'association se construisent autour de 4 axes prioritaires :

1. **Faire connaître et orienter** les publics éloignés vers un projet de formation professionnelle dans un métier en tension.
2. **Lutter contre le décrochage et lever les freins à l'insertion professionnelle**, grâce à un accompagnement social renforcé tout au long du parcours, la création d'un réseau de partenaires sociaux et la mobilisation d'un fonds d'urgence.
3. **Faciliter l'accès à un emploi choisi et pérenne** en favorisant l'interconnaissance avec le monde économique et en accompagnant notre public pour une stabilisation dans l'emploi.
4. **Accompagner l'évolution de notre société** en animant un réseau d'organismes de formation et d'entreprises pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de précarité ; et sensibilisant les pouvoirs publics sur la prise en compte des fragilités pendant les parcours de formation et l'accès à l'emploi

Notre public, les personnes empêchées :

Nous appelons "public empêché" toutes les personnes qui rencontrent des freins sociaux ou des obstacles significatifs qui entravent leur accès à la formation et à l'emploi.

Il s'agit par exemple de public sous-main de justice, de bénéficiaires du RSA de longue durée, de personnes réfugiées, de personnes dites "NEETS" (en dehors des radars institutionnels), de jeunes majeurs de l'aide sociale à l'enfance, etc. Ce public a majoritairement entre 18 et 35 ans (65%). Ils sont le plus souvent inscrits dans des dispositifs pré-qualifiant et dans des parcours qualifiants sur des premiers niveaux de qualification (équivalent CAP ou titre professionnel niveau 3). L'enjeu pour ce public est de permettre une sécurisation du parcours et d'engager une dynamique vertueuse pour permettre une qualification et un emploi pérenne.

Nos secteurs de prédilection : des métiers en tension et qui permettent des évolutions professionnelles

Les secteurs privilégiés par le TAF répondent aux critères suivants : il s'agit de **métiers en tension** qui sont accessibles après un **premier niveau de qualification** (niveau CAP ou titre professionnel niveau 3) et qui permettent des **perspectives d'évolutions professionnelles**.

Les secteurs visés sont les suivants :

- Métiers de bouche et de la restauration
- Métiers de l'hôtellerie et du tourisme :
- Métiers du bâtiment et des travaux publics (BTP) :
- Métiers de l'industrie
- Métiers de la santé et du social
- Métiers animaliers
- Métiers de la vente et du commerce
- Métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire
- Métiers de la logistique et du transport

Notre engagement repose sur de fortes valeurs d'équité, de solidarité et d'empouvoirement.

Nous sommes les fervents défenseurs de l'équité. Au cœur de notre engagement réside la conviction que **chacun mérite sa chance** dans le monde professionnel. Nous plaçons **les besoins individuels au centre** de notre action, offrant des accompagnements ouverts à tous.

Nous défendons le droit de réussir dignement des personnes en situation de fragilité sociale : en favorisant l'accès et le maintien dans une formation professionnelle, nous **renforçons la capacité de chacun** à façonner sa vie professionnelle avec un premier niveau de qualification.

Enfin, nous œuvrons pour que chacun prenne le contrôle de son propre destin. Là où les obstacles entravent les parcours de réussite, nous intervenons en tant que catalyseurs, offrant aux individus la **liberté** nécessaire pour tracer leur propre trajectoire.



2. Histoire, impacts et perspectives de développement

2021 - 2023 : des expérimentations menées aux clés de l'Atelier

Le TAF est un projet qui est né après **trois ans d'expérimentation** dans l'organisme de formation Les clés de l'Atelier

Ancré dans l'économie sociale et solidaire, cet établissement lyonnais forme près de 600 individus par an dans les métiers du Bâtiment 2nd oeuvre, dont plus de 60% sont des personnes en situation d'insertion.



Pour permettre un meilleur accès et maintien en formation professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi, les clés de l'Atelier a mené diverses initiatives visant à fournir un soutien socio-professionnel à ses apprenants.

Ces expérimentations comprennent :

- L'affectation d'une **assistante sociale** pour les apprenants en formation, notamment dans le cadre du projet BATIR, destiné aux réfugiés.
- Un partenariat avec le bailleur social Alliade Habitat pour aider les apprenants sans domicile à **trouver un logement**.
- La création d'un programme de formation au cœur des quartiers prioritaires (QPV des Minguettes) pour **raccrocher à la formation** les publics les plus éloignés, avec un **accompagnement professionnel** accru via le projet GEEKS du Bâtiment.
- La possibilité pour les stagiaires en plaquiste de passer leur code de

la route simultanément à leur formation **pour favoriser leur mobilité**, dans le cadre du projet "En Route Vers".

- L'intervention **de coachs de vie** pour les apprenants en détention ou en période d'aménagement de peine, afin de faciliter leur transition de la prison à la vie active, en partenariat avec Wake Up Café.
- etc.

Ces initiatives ont démontré l'impact positif des actions complémentaires à la formation traditionnelle sur la réussite des parcours professionnels. En mettant en place un **système d'accompagnement renforcé**, les clés de l'Atelier parvient à raccrocher dans une dynamique d'emploi des individus en fragilité et à les soutenir tout au long de leur formation. Cela se traduit par une réduction significative du **taux d'abandon en cours de formation, passant de 35% à 15%**,

En ce qui concerne le retour à l'emploi, les résultats des expérimentations sont particulièrement encourageants. En effet, **50% des bénéficiaires ont trouvé un emploi grâce à l'accompagnement** fourni par ces dispositifs expérimentaux.

2024 La création du TAF : pérenniser et mutualiser les actions pour répondre globalement à cet enjeu social.

Devant le **double défi** de **recruter des apprenants dans les secteurs en tension** et de **répondre aux besoins des personnes éloignées de l'emploi** en situation d'insertion, nous avons pris l'initiative de créer le TAF.

Cette association, régie par la loi 1901, permet :

- d'accélérer, développer et garantir la pérennité des activités d'accompagnement socio-professionnel en complément de la formation, pour une meilleure insertion professionnelle de tous.
- de mutualiser les solutions entre plusieurs structures et développer un

réseau d'acteurs engagés dans l'intérêt des personnes les plus éloignées de l'emploi.

En 2024, le TAF s'est concentré sur les objectifs suivants :

- la création juridique de l'association et son installation dans des nouveaux locaux à l'AGORA du 9 (9ème arrondissement de Lyon), la structuration de l'équipe et la mise en place de la gouvernance.
- la construction d'un collectif d'organismes de formation engagés (5 structures en 2024, 15 en 2027 parmi lesquelles Les Apprentis D'Auteuil, Les clés de l'Atelier, IF2M ou Weavers).
- La réappropriation et la pérennisation des expérimentations menées par les clés de l'Atelier. A titre d'exemple, le TAF coordonne un projet ambitieux "1 formation, 1 logement" pour mettre en logement 40 stagiaires de la formation en 2 ans (300 000€ de budget).
- Le déploiement des activités avec le secteur justice en co-construction avec la Direction interrégional des services pénitentiaires et dont l'objectif est de favoriser les parcours de réinsertion grâce à la formation professionnelle.
- Le déploiement d'un accompagnement social de proximité au sein des organismes de formation partenaire, au bénéfice de leurs apprenants/stagiaires.

Feuille de route du TAF 2025 -2027 :

Après cette greffe réussie au sein de l'association le TAF, et au regard des perspectives très encourageantes de la première année, nos ambitions pour les trois prochaines années sont **d'accélérer rapidement la montée en charge** (presque 400% d'augmentation entre 2024 et 2027) pour permettre à la fois **d'accompagner efficacement les publics en formation professionnelle** mais également pour prouver -grâce à nos projets - qu'un **autre modèle plus efficace et inclusif est possible.**

Les résultats de nos projets seront la base de notre plaidoyer pour que l'accompagnement en formation professionnelle soit davantage pris en compte par les pouvoirs publics. Pour ce faire, nous prévoyons de passer de 2 ETP en 2024 (+2 personnes indépendantes) à 10 en 2027.

Nos ressources nous permettent entre autre de :

- Déployer, consolider, structurer le **collectif d'organismes de formation** pour atteindre 15 structures en 2027.
- **Faciliter l'accès à la formation professionnelle** des personnes éloignées de l'emploi grâce au repérage et à la mobilisation des publics concernés et la sensibilisation des organismes du collectif dans l'accueil de ces personnes (environ 1500 personnes touchées par an en 2027).
- Rendre accessible à tous les stagiaires / apprenants des organismes du collectif, **un accompagnement social de proximité adapté** : nous accompagnerons entre 250 et 300 personnes par an pendant et après leur formation.
- Développer **des solutions sociales adaptées** lorsque le droit commun ne permet pas de lever les freins des personnes. Nous travaillerons sur les freins suivants : **le logement, la mobilité, l'accès aux droits, la santé et la garde d'enfants**. Nous concentrerons une énergie particulière sur le logement avec l'objectif d'avoir **entre 80 et 100 places en logement en 2027**.
- Distribuer **un fonds d'urgence** aux personnes en formation en situation de grande vulnérabilité (environ 50 bénéficiaires par an pour un montant moyen de 250€). Le fonds d'urgence préfigure un système de bourses que nous aimerions mettre en place à terme.
- **Accompagner les personnes vers l'emploi** grâce à des liens privilégiés avec un réseau d'entreprises des filières concernées

et la mise en place d'un programme de mentorat et d'ateliers de soutien entre pairs (environ 200 bénéficiaires par an).

- Mesurer l'impact de nos actions et **porter un plaidoyer pour un modèle plus inclusif et efficace** en formation professionnelle.

Impact et résultats attendus

Résultats opérationnels :

L'impact principal concerne la capacité pour les bénéficiaires à mieux s'insérer dans l'emploi grâce à l'action du TAF. Nous estimons les ordres de grandeur suivants :

- Augmentation par les organismes de formation du taux d'acceptation des personnes éloignées de l'emploi en formation professionnelle (X2)
- Baisse du taux de décrochage pendant la formation professionnelle (/2)
- Augmentation des retours à l'emploi à 3 mois et 6 mois (X2)

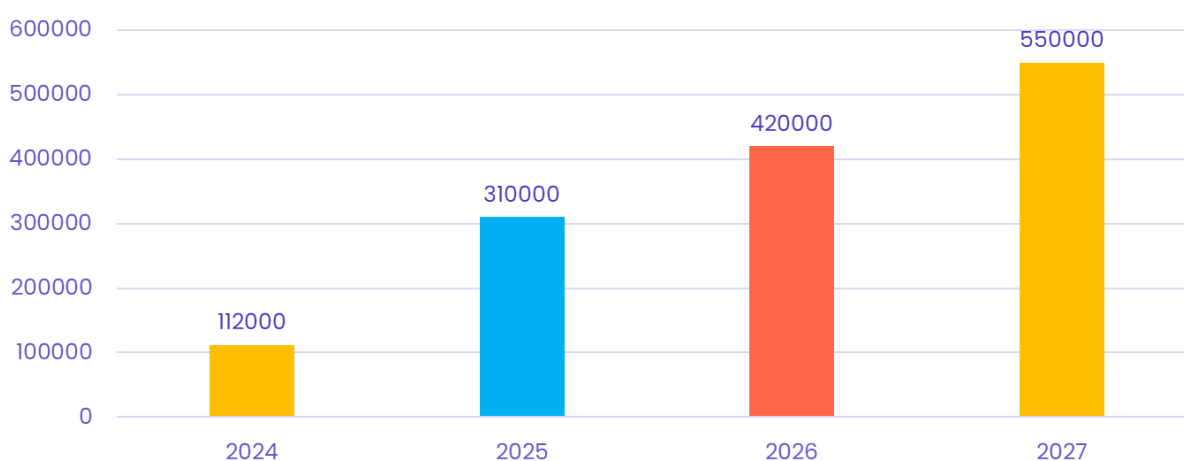
Résultats systémiques :

L'objectif du TAF est d'accompagner l'évolution du monde de la formation professionnelle vers un modèle plus inclusif et efficace. En ce sens, les impacts attendus sont :

- La capacité des organismes de formation du collectif à se rassembler, co-construire et mutualiser des solutions dans un but commun.
- La capacité du TAF a prouvé l'impact positif mesurable des dispositifs mis en place pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en formation professionnelle.
- Grâce au plaidoyer : la prise en compte par les pouvoirs publics de ce besoin et l'intégration des solutions proposées dans le droit commun.

3. Modèle économique et budget

Un budget croissant qui accompagne le fort développement des années 2024 – 2027



Les trois prochaines années permettent de s'appuyer sur la dynamique de l'année 1 pour anticiper une montée en charge importante.

- 100% du budget 2024 est complété
- 30% du budget 2025
- 12% du budget 2026
- 0% du budget 2027

En août 2024, l'association a engrangé 240 000 euros au total.

Aujourd'hui, un modèle économique tiré par la philanthropie.

En 2024, notre activité est en grande partie financée par les fonds de dotation privée. Sur un budget global de 112 000€ en 2024,

- 11% repose sur de l'autofinancement (prestations)
- 22% repose sur des subventions
- 67% repose sur des fonds de dotation.

L'objectif 2025 - 2027, rééquilibrer le modèle économique vers plus d'autofinancement

Dans un premier temps, notre objectif sera de rééquilibrer le budget :

- 1/3 **d'autofinancement** qui repose sur :
 - 60% - Les adhésions des organismes de formation et des entreprises partenaires
 - 40% - Prestations (ateliers pédagogiques)
- **1/3 de fonds publics** qui se répartissent entre :
 - Fonds métropolitains, régions, départements, communes : 30%
 - Fonds état (notamment DREETS) : 30%
 - Fonds européens (FSE) : 40%
- **1/3 de fonds privés qui reposent sur**
 - Les fondations d'entreprises : 40%
 - Fonds de dotation philanthropiques (Family office) : 60%

Grâce à notre plaidoyer et la prise en compte de l'accompagnement dans

les marchés publics de la formation professionnelle et grâce à la structuration des réseaux d'organismes de formation et d'entreprises adhérentes, notre objectif est d'atteindre progressivement 100% d'autofinancement.

4. Pourquoi soutenir le TAF ?

Pour atteindre nos objectifs ambitieux, nous devons concentrer toute notre énergie sur la mise en œuvre de notre projet. C'est pourquoi nous recherchons des partenaires capables de fournir un soutien financier structurant, qui nous permettra de nous consacrer pleinement à notre mission. À ce jour, nous avons déjà reçu le soutien de **Chant des Étoiles** (60k) et **Evolem Citoyen** (150k). Nous privilégions les partenaires capables d'apporter un soutien pluriannuel, ce qui nous permet de minimiser le temps consacré à la recherche de financements et de maximiser l'impact de notre action.

Nous offrons à nos partenaires financiers une gouvernance transparente et une place réelle dans la prise de décision. En tant que financeur, vous aurez un siège au collège des financeurs, participerez à notre Assemblée Générale avec une voix consultative, et serez invité à nos ateliers collectifs dès 2025 pour échanger avec vos pairs sur les besoins et la stratégie du TAF.

Soutenir le TAF, c'est bien plus qu'un simple acte philanthropique : c'est s'engager dans un mouvement collectif qui vise à transformer le modèle actuel pour un avenir plus inclusif et efficace. En devenant partenaire, vous contribuez à faire bouger les lignes et à développer une vision systémique du changement social.

Avec vous, bougeons les lignes de la formation professionnelle pour favoriser l'insertion de tous !



Coline SALZMANN

Directrice le TAF

07.83.45.63.71

coline.salzmann@letaf-asso.fr



Travail
Accompagnement
Formation